

L'immigration, une charge pour l'économie?

Les migrations sont perçues comme une charge pour l'économie française, en particulier celles pour motif familial ou humanitaire qui se fondent sur des conventions internationales ou des droits fondamentaux universellement reconnus. Que sait-on des effets économiques de l'immigration ?

Ekrame BOUBTANE, maîtresse de conférences à l'université Clermont-Auvergne et chercheuse associée à la Paris School of Economics

La France a une longue histoire d'immigration qui a commencé bien avant les autres pays d'Europe de l'Ouest. Le pays a eu ainsi recours aux recrutements massifs de travailleurs immigrés pour répondre aux besoins en main-d'œuvre avant les années d'expansion exceptionnelle qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale⁽¹⁾. La France est également depuis longue date une terre d'accueil pour des personnes à la recherche de protection internationale, que ce soit dans les années 1920 pour les Russes et les Arméniens, ou dans les années 1930 pour les Espagnols, ou encore dans les années 1970 pour les ressortissants de l'ancienne Indochine. Le débat sur l'immigration et sur son impact sur l'économie n'est pas nouveau non plus. Et malgré les connaissances accumulées, ce débat continue à reposer principalement sur des perceptions alimentées par des idées reçues qui partent du postulat que l'immigration est une charge pour l'économie. Ce postulat est principalement diffusé par les discours de l'extrême droite, notamment avec des slogans comme celui du Front national, aux législatives de mars 1978 : « 1 million de chômeurs c'est 1 million d'immigrés de trop ! ».

Les immigrés sur le marché du travail

Commençons par rappeler que la situation globalement moins favorable sur le marché du travail des actifs immigrés, relativement au reste de la population active, ne remet pas en cause l'effet positif de l'immigration sur l'emploi total. En France,

comme dans les autres pays d'Europe de l'Ouest, les actifs immigrés s'insèrent dans les emplois disponibles ou créent leur propre emploi. Ils occupent aussi bien des postes qui ne nécessitent pas de formation particulière que des postes qualifiés et très qualifiés. Les actifs immigrés sont surreprésentés dans les métiers caractérisés par des conditions de travail contraignantes et/ou des rémunérations peu attractives, ainsi que dans les emplois précaires et soumis aux aléas de la conjoncture. Par ailleurs, ils occupent des postes moins qualifiés ou moins bien rémunérés que leurs diplômes et leur expérience professionnelle ne permettraient théoriquement de l'envisager.

Néanmoins, les différences de performance s'atténuent lorsqu'on prend en compte la durée de résidence, l'âge, le niveau d'instruction ou d'autres caractéristiques individuelles. La connaissance du fonctionnement du marché du travail dans le pays d'accueil s'améliore avec la durée de résidence. Les personnes immigrées sont au fur et à mesure de mieux en mieux informées sur les opportunités d'emploi, les attentes des employeurs et le rôle des institutions du marché du travail, ce qui améliore leur intégration économique.

Dans l'ensemble, les analyses menées sur le marché du travail ne trouvent pas d'impact négatif de l'immigration sur les salaires ou sur l'emploi en France ou dans les principaux pays développés⁽²⁾. L'augmentation du flux net de migrants, quel que soit le motif d'admission au séjour, se traduit plutôt par une augmentation du

taux d'emploi et par une baisse du taux de chômage⁽³⁾. Ainsi, les difficultés rencontrées par les personnes immigrées sur le marché du travail ne présument pas de l'effet de l'immigration sur l'économie française. Les actifs immigrés occupent des emplois essentiels dans des métiers et des postes complémentaires à ceux occupés par les Français.

L'immigration ne pèse pas sur les finances

L'immigration contribue également au financement des dépenses publiques consacrées aux personnes âgées, dans le contexte du vieillissement de la population. Ces dépenses représentent une part de plus en plus importante dans la richesse nationale. Leur financement est principalement assuré par les impôts directs et indirects et par les cotisations sociales : les prélèvements sur les revenus de l'ensemble de la population, étroitement liés à la croissance économique. Or une augmentation du flux net de migrants qui sont principalement en âge de travailler réduit le taux de dépendance et augmente la production nationale par tête. L'augmentation des recettes fiscales fait

(1) G. Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration au XIX^e et XX^e siècles*, Points, 2016.

(2) A. Edo, « The Impact of Immigration on the Labor Market », in *Journal of Economic Surveys*, 33, p. 922-48, 2019.

(3) E. Boubtane, E. Coulibaly, C. Rault, « Immigration, Growth and Unemployment : Panel VAR Evidence from OECD Countries », in *Labour : Review of Labour Economics and Industrial Relations*, vol. 27 (4), p. 399-420, 2013.

« Les personnes immigrées contribuent globalement à la création de la richesse nationale et au financement des dépenses publiques. Elles bénéficient d'un système de protection sociale qu'elles contribuent à financer. »

plus que compenser l'augmentation des dépenses publiques, et le solde budgétaire s'améliore dans les années qui suivent l'arrivée des migrants permanents. L'effet est neutre à moyen et long terme⁽⁴⁾. Si l'immigration contribue à augmenter certaines dépenses en proportion de la production nationale, comme celles consacrées à la famille et aux enfants, elle en finance aussi d'autres, comme les dépenses de retraite. Lorsqu'on prend en compte l'ensemble des dépenses et l'ensemble des recettes, l'immigration ne pèse pas sur les finances publiques, y compris lorsqu'il s'agit de l'accueil des demandeurs d'asile. L'impact sur l'économie et les finances publiques de cet accueil ne se limite pas au coût budgétaire de la prise en charge immédiate.

Les personnes immigrées contribuent donc globalement à la création de la richesse nationale et au financement des dépenses publiques. Elles bénéficient d'un système de protection sociale qu'elles contribuent à financer.

Quid des entrées pour motif familial ?

Si près d'un tiers des personnes immigrées en France bénéficient de la liberté de circulation et d'établissement – les ressortissants des pays de l'Union européenne et de l'AELE⁽⁵⁾ –, les autres – ressortissants de pays tiers – sont soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour pour s'installer de manière régulière en France, et doivent justifier d'un motif pour demander une autorisation de séjour. Le durcissement, à partir de la fin des années 1970, de la réglementation relative à la délivrance des autorisations de travail a fortement limité l'immigration pour motif professionnel. Malgré le développement d'une politique d'immigration dite « choisie » à partir de 2007, l'immigration professionnelle représente moins de 30 % de l'immigration des ressortissants de pays tiers, en prenant en compte les changements de statut des étudiants internationaux⁽⁶⁾. Le motif familial est ainsi la principale voie régulière d'immigration en France, comme en Alle-

magne, où 45 % des titres de séjour d'un an et plus ont été délivrés en 2022 selon ce critère (35 % pour la France)⁽⁷⁾.

Les conditions d'entrée et de séjour ont certes une influence sur l'accès des personnes immigrées au marché du travail, mais elles ne permettent pas de démontrer l'impact des migrations internationales sur l'économie. Les ressortissants européens qui bénéficient de la libre circulation ont un coût de mobilité beaucoup plus faible, comparé aux ressortissants de pays soumis à l'obligation de détenir un permis de séjour. Ils ont également un accès plus facile aux opportunités d'emploi, en France. La libre circulation explique en partie la meilleure intégration sur le marché du travail des ressortissants communautaires, pour un niveau de qualification comparable. De la même manière, les ressortissants de pays tiers arrivés dans le cadre du travail ont déjà un emploi au moment où ils obtiennent l'autorisation de séjour pour motif professionnel. Ceux qui arrivent dans le cadre familial commencent généralement à chercher un emploi après leur arrivée en France, ils ne s'insèrent pas aussi rapidement sur le marché du travail que les actifs immigrés arrivés dans le cadre profession-

(4) D. d'Albis, E. Boubtane, D. Coulibaly, « Immigration and Public Finances in OECD Countries », in *Journal of Economic Dynamics and Control*, vol. 99, p. 116-151, 2019.

(5) Association européenne de libre-échange.

(6) E. Boubtane, Immigration : quels effets économiques ? Vie publique, 8 mars 2023 (www.vie-publique.fr/parole-dexpert/288453-immigration-quels-effets-economiques-par-ekrame-boubtane).

(7) Eurostat, « Premiers titres de séjour par motif, durée de validité et nationalité » (data code: migr_resfirst), accès le 23 novembre 2023.

(8) Office français de protection des réfugiés et apatrides.

(9) H. d'Albis, E. Boubtane, D. Coulibaly, « Immigration Policy and Macroeconomic Performance in France », in *Annals of Economics and Statistics*, vol. 121-122, p. 279-308, 2016.

(10) D. Gross, « Three million foreigners, three million unemployed? Immigration flows and the labour market in France », in *Applied Economics*, 34(16), p. 1969-83, 2002.

(11) H. d'Albis, E. Boubtane, D. Coulibaly, « Macroeconomic evidence suggests that asylum seekers are not a "burden" for Western European countries », in *Science Advances* : 4, eaaq0883, 2018.



© SERGE D'IGNAZIO (WWW.FLICR.COM/PHOTOS/119524765@N06)

nel. C'est le cas en particulier des femmes immigrées, lorsqu'elles ont de jeunes enfants à charge. Il n'est pas facile pour elles de trouver des emplois compatibles avec les contraintes de la vie familiale et correspondant au niveau d'éducation et d'expérience acquis dans le pays d'origine. Les personnes exilées qui ont obtenu la protection internationale de la France rencontrent des difficultés encore plus importantes d'insertion sur le marché du travail, notamment en raison de leurs parcours migratoires. En effet, ces personnes déplacées par les conflits et/ou craignant d'être persécutées bénéficient d'une autorisation de séjour temporaire, le temps de l'instruction de leur demande d'asile par l'Ofpra⁽⁸⁾. La précarité de leur droit de séjour et leurs conditions d'hébergement ne facilitent pas l'insertion sur le marché du travail. Elles ont généralement besoin d'un accompagnement plus important pour s'intégrer économiquement.

Ainsi, les personnes immigrées qui arrivent en France pour motifs familial ou humanitaire ont relativement plus de difficultés à s'insérer sur le marché sur travail par rapport à celles qui arrivent pour motif professionnel. Ce n'est pas pour



Les difficultés rencontrées par les personnes immigrées sur le marché du travail ne présument pas de l'effet de l'immigration sur l'économie française. Les actifs immigrés occupent des emplois essentiels dans des métiers et des postes complémentaires à ceux occupés par les Français. Ci-contre une manifestation dans le cadre de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre 2022.

autant que l'immigration à caractère familial ou humanitaire est une charge l'économie française. De fait, quel que soit le motif d'admission au séjour régulier, les ressortissants de pays tiers font partie de la population active et participent à l'économie française.

Des effets neutres ou positifs sur l'économie

L'immigration des ressortissants de pays tiers pour motif familial a un impact positif sur l'économie française dans son ensemble. Elle augmente le niveau de vie moyen et réduit le taux de chômage⁽⁹⁾. Contrairement aux idées reçues, les personnes arrivées dans le cadre familial ne restent pas dans leur ensemble inactives. Certaines intègrent le marché du travail dès l'arrivée en France et s'insèrent dans les emplois disponibles. D'autres prennent le temps de s'installer et de fonder une famille avant de retourner sur le marché du travail afin d'aider le membre de famille en activité à subvenir aux besoins du ménage. Les actifs immigrés arrivés dans le cadre familial s'insèrent dans des emplois complémentaires à ceux occupés par les non-immigrés. Ainsi, malgré le retournement

conjuncturel des années 1970 et le ralentissement économique des années 1980, l'immigration familiale entre 1975 et 1994 a contribué à réduire le chômage⁽¹⁰⁾. Sans oublier que lorsqu'un actif immigré vit en France avec sa famille il n'a plus besoin d'envoyer autant de transferts vers le pays d'origine. Une partie plus importante de ses revenus est ainsi consacrée aux dépenses de consommation de son ménage, en France. Par ailleurs, en dépit de leurs difficultés d'insertion professionnelle, les personnes à la recherche d'une

« Si l'immigration de travail est devenue de plus en plus nécessaire pour répondre à des besoins en main-d'œuvre, les personnes immigrées qui s'installent en France dans le cadre familial ou pour raison humanitaire jouent également un rôle essentiel dans l'économie. »

protection internationale ne représentent pas une charge pour les économies européennes. L'impact macroéconomique des flux des demandeurs d'asile est neutre⁽¹¹⁾. Pour conclure, l'économie française a des besoins de main-d'œuvre pour des postes nécessitant un niveau d'éducation supérieur ou une formation spécifique ainsi que pour des postes peu ou pas qualifiés. Si l'immigration de travail est devenue de plus en plus nécessaire pour répondre à ces besoins, les personnes immigrées qui s'installent en France dans le cadre familial ou pour raison humanitaire jouent également un rôle essentiel dans l'économie. Elles font partie de la population active potentielle et contribuent, au même titre que celles qui arrivent pour motif professionnel, à répondre aux besoins du marché du travail français. Les difficultés d'insertion professionnelle observées notamment pour les femmes qui arrivent dans le cadre familial ou pour les réfugiés et bénéficiaires de protection subsidiaire ne remettent pas en cause la contribution positive de l'immigration à caractère familial ou humanitaire à l'économie française. En effet, les personnes immigrées assimilent, au cours du temps, la langue, tout comme les connaissances spécifiques à la société d'accueil. Ainsi, les indicateurs d'insertion sur le marché du travail s'améliorent avec la durée de séjour sur le territoire, notamment pour les personnes et leurs familles qui ont obtenu la protection internationale de la France. Il reste que l'enjeu principal est celui d'améliorer l'intégration des personnes immigrées, pour maximiser l'apport de l'immigration à l'économie française. ●